



Prix ABD 2012

Appel aux candidats

L'ABD décernera en 2012 un prix d'un montant de 1.500 euros récompensant un travail de fin d'études inédit.

Le concours est accessible aux diplômés de l'enseignement supérieur (tous cycles et tous établissements belges confondus) ayant présenté, au cours de l'année académique 2010/2011 ⁽¹⁾, un travail de fin d'études consacré **aux sciences de l'information et de la documentation**.

Les mémoires présentés au concours sont à produire en **quatre exemplaires dont trois au moins imprimés, le quatrième exemplaire** sera fourni sur CD-ROM en format **doc ou rtf**. Les mémoires seront accompagnés d'une synthèse en français, en néerlandais et en anglais (une page maximum par version linguistique).

Une lettre de candidature introduira cet envoi. Elle comprendra les informations administratives suivantes au sujet du candidat :

- a. nom et prénoms ;
- b. adresse légale ;
- c. nature du diplôme obtenu à la suite de la défense du travail présenté pour le Prix
- d. date d'obtention dudit diplôme ;
- e. **certificat officiel de réussite**
- f. **Bulletin ou attestation officielle avec mention du résultat obtenu au mémoire ;**
- g. en cas de session prolongée (réussite en dehors des délais prévus pour la remise des candidatures), le candidat également doit remettre une attestation de l'établissement reprenant la date de défense du travail ainsi que l'année académique concernée.

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir par voie postale, pour le 15 décembre 2011 au plus tard, à l'adresse suivante :

*Association belge de documentation
Prix ABD
1683, chaussée de Wavre
1160 BRUXELLES*

Tous les candidats seront personnellement avertis des décisions du jury les concernant au plus tard le 31 mai 2012. Le prix sera remis au lauréat à l'occasion de l'une des manifestations publiques organisées par l'ABD dans le courant du premier semestre 2012 (généralement lors de l'Inforum).

(1) Les candidats qui - dans le cadre d'une session ouverte ou prolongée - obtiendraient leur diplôme en sciences de l'information après la date de clôture des candidatures, pourraient présenter leur candidature lors de la session suivante du prix.